

**MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
**OFFICE NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DU SPORT ET DE LA CULTURE**

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL**

Date de lancement : **02 juillet 2022**  
Appel d'Offres : N° 001/MJS/ONDSC/2022  
Nom du projet : Travaux de construction et de réhabilitation des plateaux sportifs  
Source de financement : Etat gabonais

**1. OBJET**

L'Office National de Développement du Sport et de la Culture (ONDSC) lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux de construction des plateaux sportifs à BITAM et OYEM.

**2. ALLOTISSEMENT**

Le présent appel d'offres est constitué de deux lots suivants :

**Lot 1 :** Travaux de construction d'un plateau sportif à BITAM

**Lot 2 :** Travaux de réhabilitation du plateau sportif du stade d'Akouakam à OYEM

Les candidates ont la possibilité de soumissionner pour un ou les deux lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour deux lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot en termes de personnel, de matériel, de capacité de financement et de logistique sous peine de rejet. Le soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un lot.

**3. PARTICIPATION**

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n° 00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant code des marchés publics.

**4. CRITERES DE QUALIFICATION**

En application des dispositions des articles 89 à 92 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

**5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de **200 000 francs CFA** par lot. Ce montant est de 100 000 francs CFA par lot pour les PME

bénéficiant d'un agrément PME, conformément à l'arrêté n°032/21/MER/MBCP du 21 juillet 2021 fixant le barème des frais pour la passation des marchés publics. Le paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse.

**Office National de Développement du Sport et de la Culture, Immeuble Phoebus, Quartier 9 Etages, BP :23101-Gabon, Tel : 011 77 20 45**

**6. CRITERES D'EVALUATION**

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

**7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION**

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **mardi 02 août 2022 à 09h00** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de l'offre HT.

A compter de cette date, ces offres resteront valables **120 jours**.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME et ayant aux plus cinq ans d'existence, ne sont pas soumises à l'obligation de garantie de soumission.

**8. OUVERTURE DES PLIS**

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **02 août 2022 à 10h00** à la Direction Générale de l'Office National de Développement du Sport et de la Culture (ONDSC) situé au 9 Etages (Centre-ville), Immeuble le Pheobus.

Le Directeur Général de l'Office  
National de Développement du Sport  
et de la Culture

  
  
Joannick NGOMO OBIANG

Le Directeur Général des Marchés  
Publics

  
  
Eugène Pénafort MINTSA OYAME